

Les règles de base de l'orthographe

I- Les homophones grammaticaux

(se prononcent de la même façon mais ont une nature différente et s'écrivent différemment)

a/à

- **a** est une forme conjuguée du verbe avoir ; **à** est une préposition invariable.
- Pour les distinguer : quand on peut remplacer le son /a/ par avait, c'est qu'il s'agit du verbe avoir, on l'écrit donc **a**. Si cela est impossible, on l'écrit **à**.

et/est

- **est** est une forme conjuguée du verbe être ; **et** est une conjonction de coordination invariable.
- Pour les distinguer: **est** peut se remplacer par *était* ; **et** peut se remplacer par *et puis*.

é/er (participe passé en -é ou infinitif en -er?)

- Après les prépositions (à, de, par, pour, sans...), on met toujours un infinitif, en **-er**.
- Un truc : si on peut remplacer le verbe sur lequel on hésite par un verbe du 3ème groupe à l'infinitif (lire, prendre), alors, c'est un infinitif en -er. Sinon, ce n'est pas un infinitif, on écrit donc -é.

Exemples: Je vais marché?/marcher? On peut dire: "Je vais prendre". Donc on écrit: "Je vais marcher". J'ai mangé?/manger? "J'ai prendre" est incorrect, donc on doit écrire: "J'ai mangé".

- Après, s'il s'agit d'un participe passé, on se pose la question de l'accord du participe passé (voir le point IV).

ou/où

- **ou** est une conjonction de coordination. **où** est un pronom relatif ou un adverbe interrogatif qui désigne généralement un lieu.
- Pour les distinguer: **ou** peut être remplacé par *ou bien*.

ce/se

- **ce** fait partie du GN. C'est un déterminant démonstratif masculin singulier (il désigne, montre quelque chose ou quelqu'un).

Exemple: *ce garçon est sportif*

- **se** fait partie du verbe pronominal. On le trouve à l'infinitif, à la 3ème personne du sg et du pl.

Exemples: *Il se prépare à sortir. Elle se pressent vers la sortie. Se ranger. S'habiller.*

ces/ses/c'est/s'est

- **ces** et **ses** font partie du GN. Ce sont des déterminants pluriels. ces + nom = ceux-là ou celles-là; ses + nom = les siens ou les siennes.

- **ces** est un déterminant démonstratif: il désigne, montre quelque chose ou quelqu'un. (c'est le pluriel de ce, cet ou cette)

Exemples: *ces enfants sont insupportables; ces filles sont bruyantes.*

- **ses** est un déterminant possessif: il exprime l'idée de possession. (c'est le pluriel de son ou sa)

Exemples: *Elle a mis ses bottes. Elle a ciré ses souliers.*

- **c'est** est un présentatif. Il est suivi d'un GN ou d'un adjectif. On peut le remplacer par cela est.

Exemples: *c'est lui; c'est mon voisin; c'est important.*

- **s'est** fait partie du verbe pronominal conjugué au passé composé; si on met le verbe à l'infinitif, on retrouve se + verbe.

Exemples: *il s'est promené (se promener); il s'est arrêté (s'arrêter)*

■ II Les accords dans le Groupe Nominal

Dans un GN, les accords dépendent du nom : le déterminant, les adjectifs épithètes ou les épithètes détachées (ou apposées) doivent être accordés au genre (masculin ou féminin) et au nombre du nom (singulier ou pluriel) qui constitue le noyau de ce GN.

■ III L'accord sujet-verbe

1. Le verbe doit être accordé avec le sujet. C'est la partie conjuguée de la forme verbale qui change: la terminaison du verbe ou de l'auxiliaire (dans le cas du verbe conjugué à un temps composé) .
2. Il faut faire attention dans certains cas à bien identifier le sujet: si le sujet est inversé ("demanda-t-*il*", "Sur la mer roulaient *des vagues*"), il faut bien le repérer; le sujet est parfois éloigné du verbe; s'il y a plusieurs sujets; si le sujet est un mot de sens collectif (*une foule de, beaucoup...*)
3. Afin de faire correctement les accords, il faut aussi **connaître par coeur les conjugaisons**. (voir le point V)

■ IV Le problème de l'accord du participe passé

J'écris correctement le participe passé dans sa forme de base (masculin singulier): mets le participe passé au féminin et éventuellement prononce-le; enlève le "e" final qui est la marque du féminin. Tu sauras alors comment écrire la fin du part. passé au masculin: détruite-détruit, mise-mis, finie-fini...

Je regarde s'il s'agit d'une forme vraiment verbale (avec un auxiliaire) ou d'un adjectif qualificatif. Si c'est un adjectif, j'accorde le participe passé avec le nom (ou pronom) qu'il qualifie.

Dans le cas de la forme verbale, j'identifie si l'auxiliaire est "être" ou "avoir":

1) "Être": j'accorde le participe passé avec le sujet du verbe.

2) "Avoir": je regarde si le verbe (auxiliaire + part. passé) possède un COD

placé avant lui.

- pas de COD ou COD placé après : pas d'accord: le participe reste écrit au masculin singulier.

- COD avant le verbe : j'accorde le participe passé (pas le verbe, uniquement le participe passé) avec ce COD (pas avec le sujet du verbe!!!)

Je rédige ma réponse en suivant cet ordre logique et je fais attention à ce que j'écris [je ne confonds pas "verbe" et "participe passé", ni "sujet" avec "COD" par exemple]

■ V Quelques confusions à éviter dans les conjugaisons

4. **Le passé simple et l'imparfait** pour la 1ère personne des verbes du 1er groupe: - ai /-ais?
-ai: 1ère pers. du sg. du passé simple.
-ais: 1ère et 2ème pers. du sg de l'imparfait.

Pour les différencier, on met le verbe sur lequel on hésite à la 3ème pers. du sg: "je parlai" donne "il parla" alors que "je parlais" donne "il parlait". Sur la 3ème pers., la différence est facile à faire.

5. **Le futur de l'indicatif et le conditionnel présent** (ou futur dans le passé): - rais/-rai?
-rais: 1ère et 2ème pers. du conditionnel présent.
-rai: 1ère personne du sg du futur de l'indicatif.

Pour les différencier, on met le verbe à la 3ème pers du sg: "Je vous disais que je

viendrais" donne "qu'il viendrait"; "Je vous dis que je viendrai" donne "qu'il viendra". Sur la 3ème pers., la différence est facile à faire.

6. Le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif aux personnes du singulier pour les verbes du 1er groupe, certains verbes en -ir et certains verbes du 3ème groupe.

Pour les différencier, on remplace le verbe sur lequel on hésite par un verbe pour lequel la prononciation est vraiment différente: "vendre" ou "lire" par exemple.

"Tu *vois*", ou "tu vends", ou "tu lis" (présent de l'indicatif);

"il faut que tu le *voies*", "que tu le vendes", "que tu le lises" (présent du subjonctif)